

INSTITUT NOTRE-DAME HEUSY

Pour assurer la sécurité et la mobilité de tous...

Aux élèves du secondaire

Nous demandons de ne pas obstruer les accès à l'école. Le trottoir devant l'entrée principale n'est qu'un endroit de passage : on ne peut ni s'y attrouper ni stationner.

En début de journée, les élèves devront donc entrer directement dans la propriété.

Sur le temps de midi et à la fin des cours, ils libèreront le trottoir.

L'équipe éducative du maternel, du primaire et du secondaire sera particulièrement vigilante pour faire respecter ces consignes primordiales pour la sécurité de tous.

L'endroit réservé aux fumeurs se trouve au pied de l'escalier de l'Avenue J. Tasté.

Aux parents des écoles maternelle, primaire et secondaire de l'Institut Notre-Dame

Depuis quelques temps, nous constatons une augmentation de la circulation de véhicules (parfois non autorisés) sur le site et des comportements de vitesse ou parcage non adaptés. Ceci occasionne un danger intolérable pour les usagers faibles que sont les piétons et particulièrement les petits enfants.

Nous nous devons de rappeler les règles de fréquentation du site.

- **La présence de voitures non autorisées sur le site de l'école est interdite entre 8h00 et 15h40.**
- Elle est cependant tolérée aux heures de rentrée et de sortie des classes pour les parents d'élèves de maternelle à condition d'avoir demandé à la direction un macaron et de l'avoir placé bien en évidence à l'avant du véhicule (si possible au dos du rétroviseur intérieur). Cette année, le macaron est en couleur mauve.
- **Attention cependant qu'il est absolument interdit de se garer le long du trottoir qui mène à l'école maternelle. Cette zone est en effet très dangereuse pour la sécurité des familles qui circulent sur le trottoir, en particulier lors de manœuvres de demi-tour et de marche arrière à grand risque.**

Pour les personnes autorisées, la zone prévue pour l'embarquement et le débarquement lors des rentrées et sorties des classes porte le nom de « **ZONE DE DEBARQUEMENT** ». Elle se situe **juste derrière le bâtiment de la bibliobulle** (voir plan plus loin) et est signalée par des panneaux ad hoc. Les heures où cette zone est utilisable sont les suivantes :

- De 8h05 à 9h00
- De 11h55 à 13h30
- De 15h10 à 15h45

Dorénavant, chaque matin, dans cette « zone de débarquement », les enfants de l'école maternelle seront pris en charge par une surveillante qui les emmènera dans la cour. Il n'est donc plus question pour les parents de quitter leur véhicule. Cette mesure vise à permettre aux parents de déposer leurs enfants en toute sécurité sur le site.

Le stationnement pour reprendre les enfants est limité à 5 minutes.

En outre, un poteau ancré dans le sol empêche l'entrée du site aux voitures le mercredi de 11h50 à 12h10 (et pas les autres jours), tout en laissant la place pour que les véhicules puissent sortir. Merci de respecter cette injonction.

Il est utile de rappeler que les garderies gratuites jusque 15h45 permettent aux parents de reprendre leurs enfants en dehors des heures à risque.

En vous remerciant pour votre compréhension et votre contribution à l'esprit de respect mutuel qui prévaut dans nos trois écoles, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers parents, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les directions des écoles de l'IND

Joëlle Collart, directrice de l'école maternelle,
Christophe Dechêne, directeur de l'école primaire,
Alexis Rapaille, directeur adjoint de l'école secondaire,
Simon-Pierre Baiwir, directeur de l'école secondaire.